

VIGILANCE : COMMENT ACCÉDER À L'INFORMATION INFRA-DÉPARTEMENTALE ?



▶ Rendez-vous sur l'application mobile

- ➔ Accédez à la Vigilance météorologique pour afficher la double carte de France, aujourd'hui et demain, pour tous les phénomènes dangereux.
- i À cette étape, le tracé infra-départemental n'est pas visible.



▶ Cliquez sur le phénomène dangereux concerné par le zonage infra-départemental

- ➔ Sous la carte, repérez les boutons de sélection par phénomène et sélectionnez une Vigilance en cours (exemple : Vent).
- i Si la situation météorologique le permet, la carte par phénomène indique, au sein d'un ou plusieurs départements, les zones où les conséquences attendues sont les plus sévères.



Si vous souhaitez
une visualisation plus précise

▶ Sélectionnez le département concerné

- ➔ Cliquez sur le département concerné pour accéder au zoom sur le département.
- i La vue bascule sur votre département et indique le niveau de danger maximal tous phénomènes confondus sur ce département.



▶ Choisissez le phénomène dangereux

- ➔ Appuyez sur le bouton du phénomène concerné pour afficher le zonage infra-départemental au sein du département (exemple : Vent).
- ➔ Consultez le zonage à l'intérieur du département pour ce phénomène.
- i Attention : l'information infra-départementale n'est disponible que lorsque la situation météorologique le permet.